

Responsable Service Urbanisme (H/F)



Offre n° 0039240502000082

Publiée le 02/05/2024

Synthèse de l'offre

Employeur : COMCO DU VAL D'AMOUR

74 grande rue
39380 Chamblay

Lieu de travail : Chamblay

Poste à pourvoir le : 15/08/2024

Date limite de candidature : 01/07/2024

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Urbanisme, aménagement et action foncière > Droit des sols et information géographique

Grade(s) recherché(s) : Attaché

Ingénieur
Rédacteur
Rédacteur principal de 2ème classe
Rédacteur principal de 1ère classe
Technicien
Technicien principal de 2ème classe
Technicien principal de 1ère classe

Métier(s) : [Instructeur ou instructrice gestionnaire des autorisations d'urbanisme](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 3 ou 4 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un poste dans une collectivité de petite taille. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Descriptif de l'emploi :

Située dans le département du Jura, sur la commune de Chamblay, entre Besançon (45km), Dole (25km) et Lons-le-Saunier (45km), sur un territoire de 24 communes, la Communauté de communes du Val d'Amour recrute un/une

chargé(e) de mission urbanisme. Sous la directive de la responsable du pôle attractivité et développement du territoire, l'agent aura pour missions : Assurer une veille réglementaire constante , Assurer la gestion et le bon fonctionnement du service Autorisations du droit des sols (ADS) ,Gérer et suivre le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) , etc.

Conditions de travail :

- Temps de travail : 37h30 hebdomadaires et ARTT
- Horaires irréguliers avec rythme de travail souple et adaptable : Réunions en soirée parfois
- Lieu d'affectation : Chamblay
- Fréquence des déplacements : réguliers sur le Val d'Amour
- Télétravail en vigueur dans la collectivité
- Moyens matériels : équipement informatique et téléphonie individuels

Missions / conditions d'exercice :

Gérer et suivre le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) ;

- Conduire la révision du PLUi, sa mise en œuvre et ses évolutions ultérieures (procédure administrative, suivi du travail des bureaux d'études qui accompagnent la collectivité, contribution à l'élaboration du projet, concertation avec les élus, avec les partenaires, suivi des contentieux...)
- Réaliser le suivi et les bilans du PLUI.
- Participer aux échanges et actions menées avec les partenaires institutionnels et les acteurs du territoire concernés (Région, services de l'Etat, Pays dolois etc.)
- Participer à l'élaboration des documents de planification supra. (SRADDET, SCOT, ...)

Assurer la gestion et le bon fonctionnement du service Autorisations du droit des sols (ADS) ;

- Superviser, organiser et répartir la charge de travail des instructeurs ADS.
- Accompagner et valider juridiquement la procédure d'instruction et la proposition de décision adressée à l'autorité compétente.
- Poursuivre le développement de la dématérialisation (logiciel d'instruction, saisie par voie électronique, déploiement des échanges interservices via la plateforme « PLAT'AU », etc.).
- Accompagner les élus municipaux dans leur rôle d'autorité compétente en matière d'urbanisme et leur pouvoir de police.

Assurer une veille réglementaire constante ;

- Assurer une veille juridique sur les évolutions législatives et réglementaires relatives à l'urbanisme et législations annexes.
- Assurer une mission de conseil et d'expertise auprès des élus afin de les aider dans la compréhension et l'application du PLUI et de l'ADS.
- Assurer l'accueil téléphonique et physique des élus, des secrétaires de mairie et des administrés le cas échéant, et les renseigner.
- Informer les élus, secrétaires de mairie et instructeurs des évolutions majeures.

Activités secondaires :

- Assurer un appui ponctuel des instructeurs ADS pour la prise en charge et l'instruction des dossiers.
- Remplacer un agent en cas d'absence.
- Toute autre mission confiée par le ou les supérieur(s) hiérarchique(s).

Profils recherchés :

Compétences techniques / savoirs faire :

- Compétence en planification et en aménagement du territoire
- Connaissance approfondie des règles d'urbanisme et des différentes législations annexes
- Compétence en gestion de projet
- Compétence en animation de réunion
- Compétences Juridiques
- Capacité à instruire
- Capacité de synthèse et de rédaction

Qualités attendues dans l'exécution des missions / savoirs être :

- Capacité d'écoute
- Qualités relationnelles
- Discrétion
- Autonomie
- Capacité d'adaptation
- Rigueur et organisation
- Capacité à parler en public
- Disponibilité et réactivité

Contact

Contact : 0384377474

Informations complémentaires :

Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Président de la Communauté de communes du Val d'Amour

Par courrier : 74 grande rue 39380 Chamblay

Ou par mail : contact@valdamour.com

Personne à contacter pour plus d'informations :

Elen LEDET

Cheffe du service aménagement du territoire et développement économique.

03 84 51 86 26

elen.ledet@valdamour.com

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.